

# Compte rendu de la session de printemps 2015 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

18 au 21 mai 2015

La section est composée de :

Sophie Achard (secrétaire), CR, GIPSA-lab, Grenoble  
Pierre-Olivier Amblard, DR, GIPSA-lab, Grenoble - membre de la CID51  
Michèle Basseville (présidente), DR, IRISA, Rennes  
Philippe Blache, DR, LPL, Marseille  
Emmanuel Boutillon, PU, LAB-STICC, Lorient  
Annick Choisier, IE, LIMSI, Orsay  
Jamal Daafouz (membre du bureau), PU, CRAN, Nancy  
Jalal Fadili, PU, GREYC, Caen  
Christine Fernandez-Maloigne (membre du bureau), PU, XLIM, Poitiers  
Christophe Fonte, IR, CRAN, Nancy  
Philippe Fraisse (membre du bureau), PU, LIRMM, Montpellier  
Christian Gentil, PU, LE2I, Dijon  
Jérôme Idier, DR, IRCCYN, Nantes  
Eric Lecolinet, MdC, LTCl, Paris  
Philippe Loubaton, PU, LIGM, Marne-la-Vallée  
Paolo Mason, CR, L2S, Giff-sur-Yvette  
Gilles Mourot, IR, CRAN, Nancy  
Mathias Paulin, PU, IRIT, Toulouse  
Hyewon Seo, CR, ICube, Strasbourg  
Thierry Siméon, DR, LAAS, Toulouse  
Jocelyne Troccaz, DR, TIMC-IMAG, Grenoble

La section a accueilli Jalal Fadili, nouveau membre nommé en remplacement de François Le Chevalier, démissionnaire. Elle a également salué l'engagement au service de la communauté d'Annick Choisier, démissionnaire pour cause de départ à la retraite imminent.

Certains membres de la section n'ont pu participer à la totalité des travaux de la session auxquels ils sont conviés : Annick Choisier, Philippe Blache, Jalal Fadili, Christine Fernandez-Maloigne,

Gilles Mourot, Heywon Seo, Jocelyne Troccaz. Conformément aux règles en vigueur, la séance a été présidée par Jamal Daafouz pendant le traitement du dossier de Michèle Basseville.

Des membres de l'institut INS2I du CNRS ont assisté à temps partiel aux travaux de la section : Marc-Olivier Killijian, Wilfrid Perruquetti.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- Avis de pertinence sur des projets ou des renouvellements d'association (vague A) d'unités au CNRS ;
- Expertises d'UMR, UMI et GDR, dont changements de direction ;
- Création ou renouvellement de GDR ;
- Évaluation (vague) des chercheurs de la vague A ;
- Étude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes de titularisation, d'évaluation permanente par une 2ème section ou CID, de reconstitution de carrière ou d'éméritat.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

Il est aussi rappelé que la section produit un « rapport de section » pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs dans leur espace personnel.

Par ailleurs, le site de la section est disponible à l'adresse :

<http://people.irisa.fr/Michele.Basseville/section07/>.

Enfin, à l'occasion de cette session de printemps, la section a eu un entretien avec Michel Bidoit, directeur scientifique de l'institut INS2I, et un autre avec Laurent Nicolas et Yves Rémond, directeurs adjoints scientifiques de l'institut INSIS.

## 1 Calendrier

La session d'automne 2015 aura lieu du 23 au 25 novembre 2015. Le bureau de cette session se tiendra le 25 septembre.

## 2 Discussion avec Michel Bidoit

Michel Bidoit, directeur de l'INS2I, est venu présenter les nouvelles de l'institut et dialoguer avec la section. Après son intervention, un certain nombre de questions lui ont été posées par les membres de la section.

**Composition de la section.** Michel Bidoit souligne la rapidité de l'institut pour le remplacement de Francois Le Chevalier de telle sorte que la section puisse travailler dès la session de printemps au complet.

**Médailles.** L'institut a bien pris acte des propositions de la section 07, mais la direction a décidé de ne pas suivre la proposition pour la médaille d'argent. C'est donc la direction de l'institut seule qui a proposé Jocelyne Troccaz pour la médaille d'argent.

**Délégations.** Les expertises des deux sections d'une part et des DAS d'autre part ont été analysées au cours d'une réunion à laquelle les deux présidentes de section ont participé. La direction de l'INS2I s'étonne de la baisse significative du nombre de demandes, non constatée dans les autres instituts. Actuellement les DSR échangent intensivement avec les sites, puis un arbitrage sera effectué en collège de direction.

**Actualités de l'institut depuis la session d'automne 2014.** Au niveau de l'INS2I le budget demeure stable.

La campagne de soutien à la thématique de la science des données (Fascido), lancée conjointement par l'INSMI et l'INS2I, a connu un grand succès; le budget alloué a été aux alentours de 200 keuros. L'INS2I a aussi lancé un appel à manifestation d'intérêt pour un soutien en Ingénieurs aux Plateformes Science des Données (PlaSciDo): financement de 5 CDD (arbitrages terminés).

L'action en faveur des jeunes chercheurs (thèse + 5 ans – projets JCJC) a surpris par le volume et la qualité des propositions soumises, ce qui a conduit là aussi à un effort budgétaire. Cet appel à projets n'est pas réservé aux chercheurs, et l'institut a financé cette année beaucoup de projets portés par des MCF. En terme de financement, il ne s'agit pas de grosses sommes, mais cela constitue un bon entraînement pour les jeunes chercheurs.

En dehors de la science des données, il y a un soutien aux plateformes mutualisées (4 CDD, arbitrages en cours). Le but est de mieux cibler les moyens donnés à une communauté et d'encourager la mise à disposition des plateformes au bénéfice d'une large partie de la communauté. La question des plateformes expérimentales est discutée aussi avec le CSI.

**Concours chercheurs.** L'institut est dans la phase de préparation des jurys d'admission. Après l'admission seront faites les affectations. Chaque jury d'admissibilité a une vision partielle de la situation, beaucoup de concours concernent l'institut, et comme chaque année il y aurait quelques points d'accumulation si on ne considérait que le premier laboratoire demandé par les lauréats.

### Questions-réponses :

**Médailles.** À une question sur le maintien de la demande faite aux sections de proposer systématiquement une femme et un homme pour chaque médaille, M. Bidoit répond qu'il s'agit d'une politique résolue de la gouvernance, que cette politique ne changera pas, et que ce message s'adresse aussi aux directeurs d'unités et de GDR.

**Emploi.** À une question sur le ratio emploi statutaire / emploi non-statutaire au sein de l'INS2I, M. Bidoit répond que cette question, complexe, nécessite préparation pour y répondre, et qu'il convient de distinguer deux types de CDD : les CDD sur subvention d'état et les CDD sur ressources propres. Sur subvention d'état, les CDD sont essentiellement des IT, pas des chercheurs, et le ratio CDD/statutaire est très faible. Évaluer précisément le nombre total de CDD sur ressources propres est mal aisé, car les bases de données (Labintel) ne sont pas actuellement remplies automatiquement.

À une autre question concernant le remplacement des départs en retraite, M. Bidoit rappelle qu'au sein de l'INS2I les recrutements de chercheurs et d'IT dépassent largement les départs en retraite, mais qu'il y a beaucoup de départs autres que les départs en retraite. Pour les

chercheurs on parvient globalement à compenser; pour les IT l'évaluation est plus compliquée à cause des différentes campagnes.

**Concours fléché ouvert par l'INSHS.** À une intervention déplorant l'ouverture par l'INSHS d'un concours (finalement infructueux) fléché sur une unité avec une thématique très restreinte, M. Bidoit répond que l'INSHS, qui est un gros institut, flèche souvent des postes dans des sections autres que celles qu'il pilote pour des tentatives d'opérations scientifiques ciblées, certes risquées mais néanmoins intéressantes. Le poste n'est pas perdu, *in fine* le CNRS recrutera le nombre de chercheurs prévu.

**Prolongation du mandat.** À la suite d'une question, une longue discussion s'engage sur le passage à 5 ans de la durée du mandat des instances du Comité National. M. Bidoit explique qu'une modification du décret organique est en cours, dont le coeur est le passage à 5 ans (mais qui ne comporte rien sur le quota concernant le passage à la classe exceptionnelle des directeurs de recherche). Le passage à 5 ans est justifié par l'alignement des sections du Comité National et des CSI sur les évaluations et les contrats des unités et les mandats de leurs directeurs. La direction du CNRS est favorable au passage à 5 ans. Se pose la question des dispositions transitoires pour le mandat des sections en cours, mais la direction espère que les membres des sections feront les efforts nécessaires pour assurer l'année supplémentaire : le renouvellement des membres est compliqué et la situation dans le cas de la prolongation à 5 ans du mandat en cours va être difficile à gérer.

La justification du passage à 5 ans par l'évaluation des unités ne convainc pas toute la section, dans la mesure où d'une part l'évaluation à vague des chercheurs est concomitante de celle des unités, et où d'autre part l'évaluation qu'une section fait d'une unité lors de sa dernière session (de printemps) ne lui sert que très peu, voire pas, pendant sa mandature. Alors qu'au contraire un passage à 3 ans assurerait un meilleur tuilage entre les mandats. On sait que le renouvellement intégral des membres d'une section n'est pas une bonne chose; or le mandat à 5 ans risque de multiplier ces situations.

Un autre inconvénient du passage à 5 ans est souligné par plusieurs membres de la section, celui du possible biais que la composition d'une section peut induire sur les équilibres thématiques qu'elle cherche à respecter lorsqu'elle siège en jury d'admissibilité des concours chercheurs. Dans certaines sections, des thématiques pourraient souffrir du manque de rapporteurs compétents sur une période plus longue. M. Bidoit répond que, bien que la question soit pertinente, aucune ouverture n'existe pour dissocier les durées de mandat selon les fonctions, et qu'il est important que le jury d'admissibilité connaisse les laboratoires.

Un intervenant rappelle qu'un engagement au sein du Comité National est lourd en termes de temps de travail annuel et de missions sur plusieurs jours pour les provinciaux. Prolonger cet engagement à 5 ans est difficilement compatible avec le principe que les membres doivent rester des IT, des enseignants-chercheurs et des chercheurs actifs dans leur laboratoire, en contact étroit avec la recherche telle qu'elle est pratiquée dans les unités CNRS. Cela est d'autant plus problématique pour les représentants qui sont dans un stade de début ou de milieu de carrière.

Enfin est évoqué le sondage effectué au sein de chaque section, à l'initiative de la CPCN, sur les trois questions: principe de la prolongation à 5 ans, prolongation du mandat en cours, position (démission ou pas) en cas de prolongation du mandat en cours.

**Changement de mandature et périmètre des sections.** Le changement de mandature est souvent l'occasion d'effectuer un toilettage des contours des sections. Pour l'INS2I il n'est pas opportun de réfléchir à des modifications. Un micro-toilettage portant notamment sur les mots-clefs qui devraient être communs aux deux sections pourrait être envisagé.

**Évaluation des unités.** M. Bidoit fait quelques commentaires sur des dossiers qui nous sont soumis en cette session de printemps et méritent un regard particulier. Notamment l'UMI IMMI qui arrive à échéance, et l'UMI LAFMIA qui souffre d'un flux insuffisant de chercheurs ou enseignants-chercheurs souhaitant y séjourner et pourrait davantage travailler cette question avec le GDR Robotique.

Un certain nombre de dossiers d'unités apparaissent incomplets pour ce qui concerne le changement de direction; ces questions seront examinées lors de la session d'automne.

D'autre part, la section déplore que cette année encore un certain nombre de pré-rapports d'évaluation AERES/HCERES lui ont été communiqués de manière fort tardive.

Enfin, la liste des laboratoires de la vague B ayant été communiquée au préalable, la répartition de la charge de travail au sein de la section a été effectuée; voir le paragraphe 5.6.

### 3 Discussion avec Laurent Nicolas et Yves Rémond

Laurent Nicolas et Yves Rémond, directeurs adjoints scientifiques de l'institut INSIS, sont venus dialoguer avec la section.

Un premier échange a porté sur le GDR STIC-Santé dont l'arrêt, malgré le gros travail effectué pour la demande de renouvellement et les avis très favorables des sections concernées, a fortement troublé les collègues et a été perçu comme un signal négatif pour l'interdisciplinarité. Y. Rémond a souligné les politiques de GDR qui sont différentes à l'INSIS et à l'INS2I et le rôle joué par la position de l'INSERM. La direction de l'INSIS continue de soutenir financièrement le GDR pendant la période transitoire de réflexion en vue d'un autre mode de structuration.

Les discussions ont ensuite porté sur les unités bi-rattachées INSIS-INS2I, la place de l'automatique à Lyon, et le coloriage du concours ouvert par l'INSIS en section 07.

## 4 Chercheurs

### 4.1 Évaluations

Au cours de cette session de printemps, la section a évalué l'activité de 104 chercheurs à l'étape dite à vague, dont 3 en suivi post-évaluation (voir plus bas).

Ces évaluations ont donné lieu à 99 avis favorables<sup>1</sup> (95.2%), 4 avis différés pour projet de recherche trop succinctement décrit ou omis, voire absence de dépôt de rapport d'activité, et 1 avis d'alerte (voir plus loin).

---

<sup>1</sup>Les avis que peuvent émettre les sections doivent suivre une nomenclature précise et quelque peu compliquée. En particulier, en matière d'évaluation de chercheurs, il n'y a pas d'avis très favorable possible : que personne ne se vexe !

## 4.2 Cas particuliers - Autres

La section a donné un avis très favorable à la titularisation de Delphine Bresch-Piétré, CR2, UMR5516 GIPSA-lab, lauréate du concours 2013 ayant bénéficié d'un report d'intégration au 01/02/2014.

Elle a donné un avis favorable à la demande d'évaluation permanente par la section 07, en sus de la section 06, d'Éric Colin de Verdière, CR1, UMR8548 DI-ENS.

## 4.3 Reconstitution de carrière

Nous rappelons nos recommandations précédentes - voir les compte-rendus de la session d'automne 2012 et de la session de printemps 2013.

La section a émis un avis favorable aux 7 dossiers qui lui ont été soumis en cette session :

- Nina Hadis Amini, CR2, UMR8506 L2S
- Manuel José Barragan Asian, CR1, UMR5159 TIMA
- Simon Barthelmé, CR2, UMR5216 GIPSA-lab
- Emmanuel Caruyer, CR2, UMR6074 IRISA
- Salem Saïd, CR1, UMR5218 IMS
- Ligong Wang, CR2, UMR8051 ETIS
- Michaël Wiertlewski, CR2, UMR7287 ISM

## 4.4 Éméritat

La section a émis un avis très favorable aux demandes d'éméritat de :

- Michèle Basseville, UMR6074 IRISA
- Michel Fliess, UMR7161 LIX - renouvellement
- Malik Ghallab, UPR8001 LAAS

## 4.5 Suivi post-évaluation

La section reçoit communication des dossiers de suivi post-évaluation (SPE) de cas particuliers de chercheurs dont le dossier est traité par la DRH à la suite d'un avis réservé ou d'un avis défavorable. La section se prononce alors au cas par cas sur l'adéquation du traitement RH donné. Michèle Basseville est correspondant SPE de la section vis-à-vis du service du développement professionnel chercheurs (SDPC) de la DRH du CNRS.

Pour cette session de printemps, la section a reçu 3 dossiers. Après examen et discussion, elle a émis 2 avis favorables et maintenu l'avis d'alerte dans le 3ème cas.

# 5 Structures de recherche

## 5.1 Avis de pertinence sur des projets d'association au CNRS

La section a émis :

- un avis très favorable au projet de création de la FR Transports Terrestres et Mobilité, et à la nomination d'Éric Markiewicz en qualité de directeur et de Pierre Boulet en qualité de directeur adjoint ;
- un avis favorable au projet de création du LIA Laboratoire International des Télécommunications, et à la nomination de Jean-Marie Garcia comme directeur à compter du 01/01/2016 ;
- un avis réservé au projet de création de la FR MathSTIC ;
- un avis défavorable au projet de création de la FRE GAIA.

## 5.2 Avis de pertinence sur des renouvellements d'association au CNRS

La section a émis un avis très favorable aux demandes de renouvellement d'association suivantes :

- FR3381 Pôle Grenoble Cognition
- UMR5104 VERIMAG
- UMR5159 TIMA
- UMR5205 LIRIS
- UMR5216 GIPSA-lab
- UMR5217 LIG
- UMR5218 IMS
- UMR5220 CREATIS
- UMR5224 LJK
- UMR5505 IRIT
- UMR5516 LHC
- UMR5525 TIMC
- UMR5672 Laboratoire de physique de l'ENS Lyon
- UMR5800 LaBRI
- UMS3040 CMP
- UPR8001 LAAS

et un avis favorable aux demandes de renouvellement des unités :

- UMI3175 LAFMIA
- UMI3527 JFLI
- UMR5005 Ampère
- UMR5007 LAGEP
- UMR5277 IRAP

S'estimant non concernée, la section n'a pas émis d'avis sur les demandes de renouvellement des unités :

- UMR1563 AAU
- UMR5272 G-SCOP

Enfin elle a émis un avis favorable sur le bilan de l'UMI3191 IMMI.

### 5.3 Changement de directeur et/ou de directeur(s) adjoint(s)

La section a émis un avis très favorable aux demandes suivantes :

- FR3381 Pôle Grenoble Cognition - nomination de Jean-Luc Schwartz en qualité de directeur, et de Vanda Luengo, Jean-Pierre Chevrot et Martial Mermilliod en qualité de directeurs adjoints, à compter du 01/01/2016 ;
- UMR5104 VERIMAG - nomination de Florence Maraninchi en qualité de directrice, et de Susanne Graf en qualité de directrice adjointe, à compter du 01/01/2016 ;
- UMR5159 TIMA - nomination de Salvador Mir en qualité de directeur, et de Frédéric Petrot et Skandar Basrou en qualité de directeurs adjoints, à compter du 01/01/2016 ;
- UMR5505 IRIT - nomination de Michel Daydé en qualité de directeur, et de Jean-Pierre Jessel, Philippe Joly et Michelle Sibilla en qualité de directeurs adjoints, à compter du 01/01/2016 ;
- UMR5506 LIRMM - nomination de Philippe Poignet en qualité de directeur, et de Christophe Paul et Michel Renovell en qualité de directeurs adjoints, à compter du 01/07/2015 et jusqu'à la fin du quinquennal 2015-2019;
- UMR5525 TIMC - nomination de Philippe Cinquin en qualité de directeur, et de Jocelyne Troccaz et Benoît Polack en qualité de directeurs adjoints, à compter du 01/01/2016 ;
- UMS3040 CMP - nomination de Christophe Crébier en qualité de directeur, à compter du 01/01/2016 ;

et un avis favorable aux demandes :

- UMI3175 LAFMIA - nomination de Rogelio Lozano en qualité de directeur ;
- UMI3527 JFLI - nomination de M. Phong NGuyen en qualité de directeur à compter du 01/09/2015 ;
- UMR5205 LIRIS - nomination de Mohand Saïd Hacid en qualité de directeur, et de Florent Dupont, Christophge Garcia et Jean-Marc Petit en qualité de directeurs adjoints, à compter du 01/07/2015 et jusqu'à la fin du quinquennal 2016-2020.

Ne disposant pas de l'avis du conseil de laboratoire, elle n'a pas émis d'avis à la demande de changement de direction de l'UMR5800 LaBRI.

Les dossiers concernant la direction des unités mentionnées dans la sous-section précédente et ne figurant pas dans celle-ci seront examinés lors de la session d'automne 2015.

### 5.4 Création de GDR

S'estimant non concernée, la section n'a pas émis d'avis sur la demande de création du GDR Énergies Marines Renouvelables.



## 5.5 Renouveaulement de GDR

La section a émis un avis très favorable à la demande de renouvellement du GDR3179 Mascot-Num et à la nomination d'Hervé Monod comme directeur à compter du 01/01/2016.

## 5.6 Comités de visite HCERES

On rappelle que la section a voté une motion concernant la participation des élus C aux comités de visite AERES lors de sa session de printemps 2013. La section réaffirme son vif souhait de voir les collègues ingénieurs participer pleinement aux comités de visite, de même qu'ils participent pleinement à l'activité des unités. Elle déplore que, pour les unités de la vague A, une telle participation n'a été prévue par l'AERES/HCERES, et effective, que dans trois des cinq comités de visite auxquels la section a participé.

La section déplore aussi de n'avoir pas été sollicitée pour participer aux comités de visite d'unités certes rattachées principalement à la section 06 mais comportant une part non négligeable d'activités, voire de chercheurs, relevant de la section 07.

La section a désigné ses représentants au sein des comités de visite d'unités de la vague B, étant entendu que les élus C se répartiront la tâche en fonction des dates des comités dans lesquels leur participation est effectivement prévue :

- UMR6072 GREYC - Jamal Daafouz ; élu C ;
- UMR6074 IRISA - Thierry Siméon ; élu C ;
- UMR6281 ICD - Pierre-Olivier Amblard ; élu C ;
- UMR6284 ISIT - Jocelyne Troccaz ;
- UMR6285 LAB-STICC - Philippe Loubaton ;
- UMR6306 LE2I - Mathias Paulin ;
- UMR6597 IRCCYN - Jamal Daafouz ; élu C ;
- UMR6602 Institut Pascal - Philippe Fraisse.